



Communauté de Communes

N°DEL2024-94

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, cinq décembre à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

Etaient présents :

Titulaires :

Mme Agnès BACHELART, Mme Michelle BEAUDEQUIN, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillain DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR (31)

Absent(s) ayant donné procuration à :

M. Laurent BARGADA donne procuration à M. Etienne FRERE, M. Stéphane DECULTOT donne procuration à Mme Corinne BETRIX, M. Michel POTIER donne procuration à M. Eric BEGUIN (3)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

M. Stéphane DUTILLOY, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC, Mme Nicole TUAL (4)

**DEL2024-94 Réactualisation du Contrat de pour la Réussite de la Transition Ecologique
(CRTE) et son plan d'actions 2024 -2026**

Rapporteur : Madame Florence DEMOUY

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée délibérante que, dans le cadre de la coopération inter territoriale, la CCLLO s'est associée à l'ARC et à la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées, qui composent le Grand Compiégnois, pour élaborer le Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Grand Compiégnois pour la période 2021-2026.

Lancés par le Gouvernement en novembre 2020, les Contrats de relance et de transition Ecologique (CRTE) rebaptisés en 2023 **Contrats pour la Réussite de la Transition Ecologique** deviennent le cadre de travail de droit commun entre l'Etat et les collectivités dans la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique à l'échelle des bassins de vie.

Cette nouvelle étape des CRTE vise à mieux identifier, prioriser et accompagner les projets locaux en faveur de la transition écologique pour accélérer leur mise en œuvre.

Par courrier du 5 juillet 2024, le Secrétaire Général informe les Présidents des intercommunalités de la poursuite du CRTE et les invite à délibérer afin d'approuver la réactualisation du CRTE et son plan d'actions pour la période 2024-2026.

Monsieur le Président indique que celui pour l'année 2025 a été remonté dans le cadre de la feuille de route de la Conférence des Parties- COP-Hauts-de-France.

Vu la circulaire n° du 30 avril 2024 relative à la relance des Contrats pour la Réussite de la Transition Ecologique,

Vu la délibération n° 2021-87 du Conseil Communautaire du 20 mai 2021 approuvant la signature du CRTE du Grand Compiégnois,

Considérant le courrier en date du 5 juillet 2024 du Secrétaire général adressé aux président(e)s d'EPCI, relatif à la poursuite du Contrat de Relance et de Transition Ecologique en Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Approuvé** la démarche engagée visant à réactualiser le CRTE et son plan d'actions pour la période 2024 à 2026,
- **Autorisé** Monsieur le Président à signer l'avenant au CRTE pour la période 2024-2026 concernant les projets de la CCLLO,
- **Approuvé** la programmation annuelle 2025 des opérations concernant le territoire de la CCLLO joint en annexe qui pourra faire l'objet d'ajustements,

- **Autorisé** Monsieur le Président ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document en lien avec le CRTE toiletté.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	31
Nombres de suffrages exprimés :	34
Pour :	34 Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, Mme Michelle BEAUDEQUIN, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillain DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Stéphane DECULTOT, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAUT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	28 novembre 2024



Le Président

M. Franck SUPERBI

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le



ID : 060-24600749-20241205-DEL202494-DE

